RÉUNION RÉGIONALE DE
L'AFRIQUE
ABUJA DU 24 AU 26 FÉVRIER 2016

PROJET DE DECLARATION D'ABUJA
HABITAT III
"LES PRIORITÉS AFRICAINES POUR LE NOUVEL AGENDA URBAIN "

ABUJA
24-26 FEVRIER 2016

Nations Unies

Host Partner

Le présent document n’a pas encore été édité et peaufiné

REUNION REGIONALE D'HABITAT III

PROJET DE DECLARATION D'ABUJA POUR LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE LOGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE (HABITAT III)

"Les priorités africaines pour le nouvel agenda urbain"

24-26 FEVRIER 2016

Nous, représentants des Gouvernements nationaux, des autorités locales et régionales, des organisation intergouvernementales, des agences spécialisées des Nations unies, du monde professionnel et intellectuel, du secteur privé, des organisations de la société civile, des femmes, des enfants et des jeunes, participants à la Conférence régionale africaine de l'Habitat III à Abuja, Nigeria du 24 au 26 février 2016;

GUIDES PAR l'Agenda africain pour l'horizon 2063, en tant que cadre stratégique pour veiller à la transformation socioéconomique inclusive et, à cet effet, rappellent l'importance qu'il attache à l'urbanisation en tant que moteur de transformation structurelle ;

EXPRIMONS nos profondes reconnaissances et appréciations au Gouvernement de la République fédérale du Nigeria pour la convocation et la tenue de la présente Réunion régionale africaine préparatoire à la Conférence des Nations Unies sur le Logement et le développement des établissements urbains durables (Habitat III);

EXPRIMONS nos sincères remerciements au peuple du Nigeria, surtout aux habitants du Territoire de la Capitale Fédérale pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité accordés aux participants aux présentes assisses;

FELICITONS le Secrétariat de l'Habitat III, le Programme d'Etablissements Humains des Nations Unies (ONU-HABITAT) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique pour la compilation du Rapport Régional d'Afrique sur l'Habitat faisant état de la mise en œuvre de l'Agenda de l'Habitat (1996) et les actuels défis urbains;

FELICITONS EGALEMENT l'Union Africaine (UA) pour ses efforts sur la facilitation d'un processus inclusif envers la 3e Conférence sur l'Habitat pour articuler la vision africaine pour le développement urbain et l'aménagement des établissements humains durables dans le Nouvel Agenda Urbain;

RECONNAISSONS les étapes importantes de la Première Conférence et de la Deuxième Conférence sur l'Habitat, l'Avenir que nous voulons de la Conférence de Rio + 20, la Décision n° 29 de la Conférence de l'Union Africaine aussi bien que la Déclaration de Dakar de novembre 2014;

RECONNAISSONS le Forum Mondial Urbain comme la toute première plateforme d'échanges entre les décideurs, les dirigeants locaux, les acteurs non gouvernementaux et les experts praticiens

dans le domaine de l'établissement humain, surtout la neuvième session du Forum en 2018 qui aura lieu à Kuala Lumpur, Malaisie, étant le tout premier forum à mettre un accent thématique sur la mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain à adopter lors de l'Habitat III;

ENCOURAGEONS les Gouvernements nationaux africains, les autorités locales et régionales, les organisations intergouvernementales, les agences spécialisées des Nations Unies, les professionnels et les intellectuels, le secteur privé, les organisations de la société civile, les femmes, les enfants et la jeunesse, à participer à la prochaine Réunion thématique sur les Etablissements Informels qui sera tenue à Pretoria, Afrique du Sud les 7 et 8 avril 2016 ;

ACCUEILLONS favorablement l'initiative présidentielle sur l'Agenda urbain africain et le renforcement de programme de partenariat de l'ONU-Habitat et invitons les Chefs d'Etat et de Gouvernement à adhérer et appuyer l'initiative;

ATTENDONS AVEC IMPATIENCE la célébration de COP22 à Marrakech en novembre 2016 en tant qu'étape significative pour relier la mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain dans le cadre des Accords sur le Changement Climatique et saluons l'initiative par le Gouvernement du Maroc d'abriter le Forum Ministériel Africain en main 2016 à Rabat, Maroc pour échanger davantage sur les actions en faveurs des villes et du développement durable ;

PRENONS EN COMPTE la récente adoption de l'Agenda 2030 sur le Développement Durable, le Plan d'Action de l'Agenda d'Adis Abeba sur le Financement du Développement, le Cadre de Sendai sur la Réduction des Calamités 2015-2030, aussi bien que l'Accord de Paris sur le Changement climatique;

RECONNAISSONS le fait que les opportunités et les défis de l'urbanisation et des établissements humains se sont multipliés tant en ampleur qu'en complexité d'où en conséquence la nécessité de rehausser le plein potentiel des cadres institutionnel et politiques existants en tant qu'instruments de transformation pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté;

CONSCIENTS du fait que l'urbanisation durable de l'Afrique comprend une notion intégrée et globale des établissements humains dans une continuité qui renforce les liens économiques, sociaux et environnementaux partout dans les municipalités, les grandes villes, les petites villes et villages où résident toujours la plupart des habitants du continent, nécessitant une approche multisectorielle qui renforce les partenariats à tous les niveaux y compris au niveau des acteurs non étatiques;

CONSCIENTS des défis émergents de l'urbanisation forcée à cause, entre autres, des conflits, du terrorisme et des calamités naturelles, lesquels ont obligé les populations à se déplacer massivement des zones rurales aux centres urbains et vice versa, et à travers les frontières, mettant de grande pression sur les infrastructures existantes et aboutissant à une insécurité et une pauvreté accrues qui ont besoin d'être abordées de manière globale;

RECOMMANDONS les actions suivantes:

1. **Rehausser le potentiel de l'urbanisation d'accélérer la transformation structurelle pour une transformation structurelle et une croissance durable**

- Allouer des ressources financières adéquates pour promouvoir l'urbanisation durable et le développement durable des établissements humains en vue de promouvoir la transformation structurelle pour le bénéfice de tous les citoyens. Cette action devrait inclure la promotion de l'utilisation rationnelle et de l'enregistrement des terres aussi bien que la génération des ressources à travers des revenus basés sur la ventes des terres et la valorisation foncière;
- Promouvoir une croissance économique qui se transformera en plein emploi et emplois décents aussi bien qu'à l'amélioration de niveau de vie de tous ;
- Promouvoir la connectivité entre les zones rurales et les centres urbains en vue re rehausser le plein potentiel des liens entre le milieu rural et le milieu urbain ;
- Renforcer les liens entre les politiques d'urbanisation et de transformation structurelle, y compris l'industrialisation accélérée et les stratégies de modernisation agricole pour une productivité élevé et une valeur ajoutée ;
- Renforcer et créer des systèmes des villes et des établissements humains bien connectés aux niveaux national et régional en tant que noyaux de croissance bases sur leurs avantages compétitifs ;
- Intégrer l'urbanisation à la planification du développement national en tant que facteur transversal promouvant la croissance et la transformation nationales ;
- Prioriser la planification et l'investissement en faveur des systèmes de mobilité durable qui relient les populations, les milieux et les opportunités économiques.

2. **Promouvoir la création des établissements axes sur les populations à travers ce qui suit :**

- Assurer l'accès aux services de base abordables dont l'eau potable, l'assainissement, l'énergie, la santé, l'enseignement et un service de transport durable aussi bien que l'emploi décent par tous les citoyens afin de réaliser leur plein surtout par les jeunes, les femmes et les gens appartenant aux groupes vulnérables;
- Renforcer les institutions et des systèmes de planification spatial dans le but de promouvoir la sécurité et la sûreté urbaine aussi bien qu'un environnement sain et promouvoir l'inclusion à travers des approches participatives et des cadres consultatifs, avec une attention particulière sur la planification des établissements dans les zones en situation de conflits et post conflit ;
- Assurer l'accès au logement et à la terre adéquats, abordables et durables et la promotion la mise à niveau des bidonvilles en vue d'assurer la sécurité de mandate et d'accès aux infrastructures socioéconomiques, tenant compte de la diversité des contextes, le potentiel des économies informelles et des droits des habitants;

- Développer et mettre en œuvre des politiques relatives à la mise à disposition d'un air propre pour réduire les risqué sanitaires à travers les initiatives réglementaires et volontaires, œuvrant avec les différent acteurs;
- Elaborer un système national de villes et d'établissements humains connectés pour rehausser les liens entre les zones rurales et les zone urbaine et promouvoir la croissance et la transformation basée sur les avantages compétitifs
- Adopter L'adoption des politiques nationales intégrées dans le contexte de la planification du développement pour faciliter la coordination et la collaboration et éviter les silos sectoriels ;
- Mettre l'accent sur la planification urbaine préemptive, spatiale et programmatique pour rehausser le plein potentiel de l'urbanisation et éviter les chemins irréversibles et non durables ;
- Intégrer les différences culturelles, promouvoir les systèmes localisés de développement urbain durable et une attention accrue pour la préservation de l'héritage culturel.

3. Renforcer les institutions et les systèmes pour la promotion du changement transformateur au niveau des établissements humains y compris à travers ce qui suit:

- Renforcer les capacités en matière de la planification, de la gouvernance et de la gestion des zones rurales et urbaines avec un accent particulier sur la saine collecte et utilisation des données ;
- Promouvoir la gestion urbaine décentralisée efficace en accordant plus d'autonomie technique et financière aux villes et aux gouvernements locaux afin de les amener à pourvoir des logements et établissements adéquats et durables ;
- Faciliter la participation des habitants des zones urbaines à la gouvernance et à la gestion urbaine ;
- Renforcer et harmoniser la législation et la régulation urbaine pour promouvoir et faciliter une urbanisation planifiée.

4. Rehausser la contribution du développement des centres urbains et des établissements humains à l'intégration continental en faisant ce qui suit :

- Profiter des avantages qu'offrent les corridors urbains au niveau régional pour les initiatives en matière d'infrastructures et d'autres, d'interactions transrégionales et de circulation des personnes ;
- Orienter les infrastructures, facilités et initiatives régionales et interrégionales pour promouvoir des échanges transfrontaliers et consolider les avoirs urbains et des établissements humains ;
- Promouvoir la dimension urbaine des actuels initiatives et investissements sous régionaux ;
- Positionner l'urbanisation et les établissements humains comme moteurs de compétitivité à travers la spécialisation et les systèmes urbains connectés au niveau régional, notamment l'infrastructure, l'économie et les institutions ;
- Développer des villes durables avec des meilleurs systèmes urbains pour une meilleure fonctionnalité et efficacité y compris l'efficacité énergétique et une fourniture efficace et efficiente de services et d'infrastructure de base.

5. **Promouvoir la durabilité environnementale, la résilience et des réponses efficace au changement climatique dans les villes et les établissements humains à travers ce qui suit :**

- Le renforcement des capacités des gouvernements locaux pour une réponse stratégique à l'adaptation et à la mitigation du changement partout en milieu urbain qu'en milieu rural ;
- Le développement des infrastructures résilientes lesquelles vont permettre de réduire l'impact des calamités naturelles surtout dans les bidonvilles et dans les établissements informels, et le renforcement des capacités et des mécanismes institutionnels pour la gestion et la mitigation des calamités naturelles dont les systèmes d'alertes précoces et les observatoires urbains ;
- La promotion des technologies de maisons et d'infrastructures vertes aussi bien que l'application des conceptions qui réduisent l'impact du changement climatique et permet de s'adapter à ses effets dont l'effet d'îlot thermique urbain ;
- L'encouragement de l'utilisation de l'énergie renouvelable et des ressources naturelles durables aussi bien que l'investissement dans les systèmes de production de Carbone Bas dans les centres urbains.
- La stimulation de l'efficacité des ressources dans les villes, pour faciliter le développement urbain de manière à freiner la raréfaction rapide des ressources naturelles et permettre aux villes de mieux gérer l'eau, les déchets, le foncier et l'énergie;
- La mise en place de systèmes pour la gestion durable des déchets solides et liquides, y compris la promotion des principes qui régissent la réduction et le recyclage des ressources

6. **Stimuler les efforts visant à promouvoir un partenariat international pour faciliter la mise en œuvre du nouvel agenda international pour les établissements urbains et humains en**

    - Mobilisant les ressources financières auprès des acteurs aussi bien étatiques que non étatiques
    - Renforcer l 'engagement des multi-acteurs dans la mise en œuvre efficace du Nouvel Agenda Urbain pour es villes et les établissements humains en Afrique sans oublier le secteur privé
    - Encourageant les techniques de renforcement des capacités et le transfert de technologie pour une planification et une gestion durable des établissements urbains et humains

7. **Renforcer l'ONU-Habitat afin de le rendre politiquement visible, en sa qualité d'acteur clé dans la mobilisation de tous les acteurs étatiques et non-étatiques concernés par la mise en œuvre du Nouvel Agenda Urbain qui est le résultat de l'Habitat III ainsi que la composante des établissements urbains et humains de l'Agenda 2030 pour un Développement Durable et, and réitérer l'importance de à Nairobi en**

    - Susciter l'adhésion universelle auprès de son Conseil d'Administration pour lui donner davantage de pouvoir en matière de prise de décision
    - Garantir des ressources financiers additionnelles, stables prévisibles tant sur le budget ordinaire que non ordinaire des Nations Unies

- Renforcer la capacité de l'organisation à assurer le renforcement des capacités des pays en développement par rapport à la conception, la planification, la mise en œuvre et la gestion durable des établissements urbains, humains et autres
- Autonomiser l'ONU-Habitat comme une institution internationale de taille qui mobilise les ressources et dirige tous les acteurs de l'Agenda urbain durable, la gouvernance urbaine, et qui fait enter le système des Nations Unies dans la mise en œuvre des mandats de l'urbanisation et des établissements humains.

Enfin, nous prenons l'engagement de promouvoir les principles et les recommandations formulées dans cette Déclaration d'Abuja sur l'Habitat III en garantissant qu'elle contribuera à la troisième réunion préparatoire des comités qui se tiendra prochainement pour promouvoir prochaine réunion. En fin, nous prenons l'engagement de promouvoir les principes et les recommandations inclues dans la Déclaration d'Abuja pour l'Habitat III tout en veillant à ce que ceci contribue à la prochaine troisième réunion préparatoire qui aura lieu à Surabaya en juillet 2016 et la l'élaboration du Nouvel Agenda Urbain lors de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le Logement et les Etablissements humains qui aura lieu à Quito (Ecuador) en octobre 2016.

Abuja (Nigeria), 26 février 2016